

Vous êtes un photographe amateur ou vous avez déjà mis en place un espace de photographie professionnel ? Peu importe ! Nous voulons voir vos photos !

Voici VOTRE chance de capturer l'emploi des jeunes et de mettre en évidence les difficultés auxquelles font face les jeunes femmes et hommes dans leur lieu de travail, ainsi que leur capacité d'adaptation et d'innovation pour relever leurs défis.

D'une manière créative et originale votre (vos) photo(s) doi(ven)t représenter des jeunes au travail (dans des lieux et des conditions différentes) et mettre en évidence les problèmes d'emploi et de résilience. Les questions relatives aux thèmes suivants : mauvaises conditions de travail, barrières entre les sexes, discrimination, informalité, esprit d'entreprise, pauvreté, migration pour le travail, travail précaire, économie rurale, entre autres, sont les bienvenus. Regardez autour de vous !

Les aspects recherchés sur les photos doivent être des reflets de :

- Moments instructifs et édifiants de jeunes travailleurs ou de demandeurs d'emploi ;
- Moments indiscernables et cachés qui fournissent des indications sur de jeunes travailleurs / des expériences de demandeurs d'emploi sur le marché du travail ;
- Moment d'enthousiasme contagieux et d'énergie inimitable de jeunes travailleurs / de demandeurs d'emploi ;
- Les visions et attentes des jeunes.

Vous êtes autorisés à soumettre un maximum de 5 photos. Les inscriptions doivent nous parvenir avant le 15 Avril 2013 à 23h59 (Heure d'Europe centrale). Les inscriptions envoyées après cette date limite ne seront pas prises en compte.

Vous êtes invités à soumettre un maximum de 5 photos par personne avant le 15 Avril 2013 à 23h59 (Heure d'Europe Centrale) avec le Formulaire d'Inscription Officiel. Les photos envoyées après cette date limite ne seront pas prises en compte.

Pour être sélectionné vous devez être âgés de 18 ans ou plus et être résidant d'un des pays éligibles.

Veuillez consulter la liste des pays éligibles :

<http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/country.htm>

Termes et conditions

- Un maximum de 5 photos peuvent être soumises par un photographe ;
- Le photographe doit être le seul auteur des tirages et détenir tous les droits de propriété intellectuelle à leur sujet ;
- Pour participer au concours, les photographes doivent être âgés de 18 ans ou plus et être résidant d'un des pays éligibles. Veuillez consulter la liste des pays éligibles.
- <http://www.ilo.org/public/english/standards/relm/country.htm> ;

- Pour participer au concours - TOUTES les inscriptions doivent inclure le FORMULAIRE OFFICIEL D'ENREGISTREMENT et vous devez soumettre vos photos par courrier électronique à ilophotocontest@gmail.com en indiquant votre nom, prénom, âge, sexe et pays;
- Les photographes doivent avoir reçu l'autorisation écrite du (des) sujet(s) des photos qui accepte(nt) les termes et conditions du concours de photos «WORK4YOUTH »;
- Les photos doivent être soumises avec un titre, la date du tirage, le lieu et la légende.
- Les photos ne seront acceptées que dans un format numérique et ne doivent pas être retouchées numériquement ni manipulées d'aucune façon;
- Les fichiers avec les images doivent être de 10 méga-octets ou moins, au format JPEG ou .jpg, et doivent être d'au moins 1600 pixels de large (si c'est une image horizontale) ou 1600 pixels de haut (si c'est une image verticale);
- Les photos qui ont remporté des prix dans d'autres concours photographiques ne seront pas prises en compte;
- Les photos qui ont été publiées ne seront pas prises en compte;
- Les photos doivent être envoyées avant le 15 Avril 2013 à 23h59 (Heure d'Europe Centrale);
- Les employés de l'OIT ne sont pas admissibles pour participer au concours;
- Lorsque vous participez au concours photo vous acceptez les termes et conditions.

Questions Juridiques

Les participants accordent à l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ses partenaires et d'autres agences des Nations Unies ainsi qu'à d'autres personnes ou entités autorisées par l'OIT, une copie gratuite, non exclusive, irrévocable, transférable, perpétuelle et une licence mondiale pour l'utilisation du droit d'auteur, les droits voisins et les autres droits de propriété intellectuelle qui ont été créés par la loi ou qui vont paraître par la loi sur les photos préparées et soumises. L'OIT a le droit de publier les photos, mais n'a aucune obligation de le faire. L'OIT n'accepte aucune responsabilité pour des problèmes techniques ou autres qui peuvent entraver la transmission de(s) photo(s). En soumettant votre (vos) photo(s), vous acceptez les Règles d'Entrée et Conditions. Le BIT se réserve expressément le droit d'exclure des photos si les participants ne respectaient pas ces Règles d'Entrée et Conditions ou dans le cas d'une fraude ou de soupçons de fraude.

Voici comment vous pouvez soumettre vos PHOTOS

- Vous devez envoyer votre (vos) photo(s) par courrier électronique à ilophotocontest@gmail.com
- Lors de l'envoi de photos, VOUS DEVEZ insérer votre âge et votre pays de résidence dans le SUJET DE L'OBJET. La (les) photo(s) ne sera (ont) PAS acceptées si cette information n'est pas fournie dans le SUJET DE L'OBJET;
- Vous devez remplir et soumettre le FORMULAIRE OFFICIEL D'ENREGISTREMENT et acceptez les termes et conditions du concours photo (voir ci-dessous);
- Chaque photo doit contenir les informations suivantes: le titre, la date du tirage, le lieu et la légende (maximum 100 mots) expliquant ce que l'image représente.

Jugement

- Un jury évaluera les photos en fonction de: la pertinence du cliché vis-à-vis de l'objectif de ce concours; la composition de la photo et son éclairage; l'originalité; la légende.

Exhibition

- Les photos gagnantes et d'autres photographies remarquables seront sélectionnés pour une exposition en ligne sur le site de l'OIT;
- Après évaluation, tous les photographes dont le travail est sélectionné pour l'exposition en ligne seront informés.

Une image vaut mille mots. Soyez visible! Que ce concours soit fructueux!